

Ville de Monthey  
Service Electricité, Energies &  
Développement Durable (SED<sub>2</sub>)  
Route du Petit-Clos 2 / 1870 Monthey  
T. 024 475 76 76 / energie@monthey.ch  
www.monthey.ch/durabilite

Monthey, décembre 2022

N/réf. SMA/dr  
Personne de contact : Daphné Roh

## **Engageons-nous ensemble, dès maintenant, pour des économies d'énergie.**

Madame, Monsieur,

L'approvisionnement énergétique de notre pays est soumis à de fortes pressions et chacun a un rôle important à jouer. Dans cette optique, **les communes valaisannes ont décidé de coordonner des mesures d'économie d'énergie au sein de leurs administrations**, notamment pour s'éloigner d'une potentielle pénurie et d'ainsi permettre à l'économie valaisanne de conserver une capacité de production et de service optimale.

En tant qu'entrepreneur, vous êtes un maillon fort de la communauté valaisanne et votre pouvoir d'action important. L'addition des petits gestes cumulés font les grandes économies et l'industrie a un potentiel d'exemplarité et d'économies important. Ainsi, si vous avez déjà implémenté un plan d'action, nous vous en remercions vivement. Si ça n'est pas encore le cas, les associations faitières, dont vous faites peut-être partie, ont déjà émis leurs recommandations quant aux économies réalisables.

Monthey peut vous soutenir dans vos démarches liées aux économies d'énergies via son **programme de subventions** dédié aux PME. Nous vous proposons :

- ✓ Un accompagnement de 4h pour votre projet ;
- ✓ Un soutien financier pouvant aller jusqu'à 25% du coût de projet (max. CHF 10'000) ;

Dans le cadre de la crise énergétique, nous offrons **un soutien spécial pour l'installation de minuteries** pour votre enseigne et/ou votre vitrine. Programmées pour s'éteindre 1h après la fin de votre activité et se rallumer 1h avant l'ouverture, elles vous permettent **réduire jusqu'à 10% de votre facture d'électricité liée à l'éclairage**<sup>1</sup>. Ce soutien s'élève à 20%

---

<sup>1</sup> Ce chiffre est réalisé sur l'hypothèse d'une utilisation parcimonieuse des lumières à l'intérieur. Source : association négaWatt, [https://negawatt.org/IMG/pdf/220927\\_sobriete-propositions-chiffrees-de-negawatt.pdf](https://negawatt.org/IMG/pdf/220927_sobriete-propositions-chiffrees-de-negawatt.pdf)

de la pose d'une minuterie par le professionnel de votre choix, jusqu'à hauteur de CHF 500.-. Cette offre est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Pour toucher cette subvention, nous vous invitons à :

1. Solliciter un électricien de la région pour obtenir une offre ;
2. Transmettre l'offre et le formulaire au service électrique de la Ville de Monthey par e-mail ou courrier postal ;
3. Faire réaliser les travaux ;
4. Envoyer la facture et les preuves de paiement.

Vous trouverez toutes les informations et le formulaire de demande sur la page [www.monthey.ch/durabilite](http://www.monthey.ch/durabilite) ou en scannant le QR-code ci-dessous.



Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information et pour vous accompagner dans vos projets de transition énergétique.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le Conseiller municipal  
Fabien Girard

Le Chef de Service  
Sébastien Mariéthoz